

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le vingt mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur Julien BENARD, Maire.

Étaient présents : M. Julien BENARD, Mme Maeva PASCAL, M. Jean-Claude HUGONIN, M. Serge HAM, M. Bernard BERTHET, Mme Josiane HAM, Mme Béatrice HUGONIN, M. Tristan PERRIER, Mme Elodie LE LUYER, Mme Laura SIMONNET,

Absent excusé : M. Tony VINCO

Secrétaire de séance : Elodie LE LUYER

Date de convocation : 13/05/2026

Date d'affichage : 10/04/2026

Nombre de conseillers : 11

Présents : 10

Votants : 11

M. Tony VINCO a donné pouvoir à Mme Josiane HAM.

A 20h, le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil municipal.

### N°514 Décision budgétaire modificative 1

En 2024 une vente de bois de bois sur pied a été conclue, via l'ONF, au profit de la société COFORET. La recette de cette dernière a été encaissée en 2024 pour un montant de 8 646.35€ TTC. Or, début 2026 nous avons reçu une relance de l'ONF pour régulariser cette recette. Un second titre a été émis alors que nous avons déjà perçu la recette.

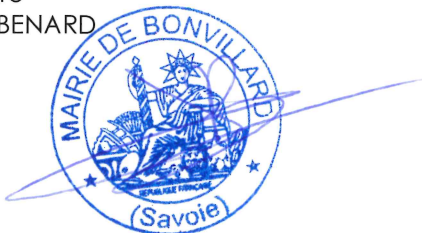
Il faut donc annuler le titre de 2026 en émettant un mandat au profit de l'ONF. Ceci doit se faire au chapitre 67 compte 673 pour lequel nous devons ouvrir des crédits.

M. le Maire propose d'affecter la somme de 10 000€ au chapitre 67 compte 673.

Chapitre	Article	Désignations	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
<b>CHAPITRE 011</b> CHARGES CARACTERE GENERAL	62878	Remboursement de frais à des tiers	60 000€	-10 000€	50 000€
<b>CHAPITRE 67</b> CHARGES SPECIFIQUES	673	Titres annulés	0€	10 000€	10 000€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil approuve la décision budgétaire modificative 1.

Le Maire  
Julien BENARD



La secrétaire de séance  
Elodie LE LUYER

Transmis au contrôle de légalité le 22/05/2026